

DECISION DE RESILIATION

Le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez :

Vu la délibération du 22 mai 2014 par laquelle le Conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez l'a chargé, par délégation et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, dans les limites des compétences de la communauté de communes,

Vu l'arrêté du Président en date du 24 avril 2014 portant délégation d'une partie de ses attributions,

Vu le Code des marchés publics et en particulier ses articles 26 et 28,

Considérant les marchés publics de **Travaux de restructuration et extension de la crèche "les Canaillous" à Orthez**, attribués comme suit :

- Lot 1 Démolitions – gros œuvre : entreprise **Somac** (64300 Laà Mondrans) pour un montant de 997 760.08 € HT ;
- Lot 2 Enduit – monocouche : entreprise **Art et pierre** (31280 Dremil Lafage) pour un montant de 54 809.26 € HT ;
- Lot 3 Etanchéité : entreprise **Devisme** (40500 Saint-Sever) pour un montant de 102 000.00 € HT ;
- Lot 4 Charpente bois – couverture – zinguerie : entreprise **Da Silva & cie** (64140 Lons) pour un montant de 280 921.88 € HT ;
- Lot 5 Menuiserie aluminium et verrière : entreprise **Miroiterie du gave** (64300 Orthez) pour un montant de 133 855.70 € HT ;
- Lot 6 Menuiserie bois : entreprise **Menuiserie Labat** (64270 Salies de Béarn) pour un montant de 164 045.48 € HT ;
- Lot 7 Plâtrerie – Isolation – Faux-plafonds : entreprise **Darrambide** (40000 Mont-de-Marsan) pour un montant de 145 000.00 € HT ;
- Lot 8 Electricité : entreprise **Eurelec** (64170 Artix) pour un montant de 141 000.00 € HT ;
- Lot 9 Chauffage – ventilation – plomberie – sanitaires : entreprise **Bobion et Joanin** (64140 Billere) pour un montant de 306 000.00 € HT ;
- Lot 10 Equipements de cuisine : entreprise **Evi Pro** (64140 Lons) pour un montant de 19 770.00 € HT ;
- Lot 11 Carrelage – faïence : entreprise **Lalanne carrelage** (64300 Montestrucq) pour un montant de 13 603.50 € HT ;
- Lot 12 Sols souples : entreprise **Balbin** (64870 Escout) pour un montant de 69 330.94 € HT ;
- Lot 13 Peinture : entreprise **Pene Francis** (40330 Arsague) pour un montant de 27 046.35 € HT ;
- Lot 14 Ascenseur : entreprise **CFA** (86280 Saint-Benoit) pour un montant de 20 880.00 € HT.

Considérant l'abandon du projet initial en raison de difficultés et son remplacement par un projet ayant la même finalité, mais plus adapté et générateur d'économies de fonctionnement ;

DECIDE

Article 1 : Conformément aux articles 46.4 du C.C.A.G.-Travaux et 15 du CCAP, la résiliation des marchés (lots 2 à 14) à compter du 10 novembre 2014 pour intérêt général est prononcée par le pouvoir adjudicateur.

Fait à Mourenx, le 10 novembre 2014

**Le Président,
Par délégation,
Le vice-président,**



Henri POUSTIS

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté de communes de LACQ-ORTHEZ
Numéro de l'acte	DPCCLO-2014-336
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	1.1 - Marchés publics
Objet de l'acte	Résiliation marchés relatifs aux travaux de restructuration et extension de la crèche "les Canaillous" à Orthez (lots 2 à 14)
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-200039204-20141110-DPCCLO-2014-336-DE
Date de transmission de l'acte	18/11/2014
Date de réception de l'accuse de réception	18/11/2014